

## Annexe : EPREUVES CERTIFICATIVES DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

Référentiel d'activités professionnelles		Référentiel de certification		
Tâches	Compétences, connaissances, attitudes	Compétences, connaissances, attitudes évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<b>I- Disposer des savoirs associés nécessaires à la transmission de son genre chorégraphique</b>				
A- Mettre en jeu les éléments fondamentaux et spécifiques de son genre chorégraphique	* Connaître et interroger les éléments fondamentaux de la danse	* Savoir nommer, définir, interroger les éléments fondamentaux de la danse et de son genre chorégraphique  * savoir situer les courants de l'histoire de la danse de la Renaissance à nos jours	Évaluation terminale  Une composition sur une question de cours, choisie par le candidat entre trois sujets (coefficient 3)  Dix questions constituant une évaluation des connaissances de base et n'appelant chacune qu'une réponse courte (coefficient 2)  Durée de l'épreuve : 3 heures	* Connaissance de son genre chorégraphique dans son histoire, ses filiations, ses techniques et ses œuvres  * Mise en perspective et contextualisation de son genre dans l'histoire générale de la danse  * Mise en relation avec les contextes historiques et sociaux
	* Connaître la culture chorégraphique active, patrimoniale et actuelle	* Posséder les connaissances culturelles et artistiques liées à son genre chorégraphique		
	* Explorer les ressources documentaires de son genre chorégraphique (iconographie, films, écrits, notation, témoignages...)	* Savoir documenter et présenter des éléments de répertoire de son genre chorégraphique		
B -Mettre en jeu les connaissances anatomique et physiologique du mouvement	* Mettre en relation sa pratique avec des savoirs en anatomie-physiologie, analyses qualitatives et fonctionnelles du mouvement	* Connaître l'organisation du corps (le tronc, la tête et la nuque, la ceinture scapulaire et les membres supérieurs la ceinture pelvienne et les membres inférieurs)  * Connaître l'appareil locomoteur (squelette, fonctionnement des articulations et rôle des ligaments, principales chaînes musculaires et leurs fonctions)  * Connaître les grandes fonctions physiologiques du corps (principes et mécanismes de base régissant le corps, équilibre du corps, schéma corporel, mécanismes cardio-pulmonaire et adaptation à l'effort appliqué à la danse)	Évaluation terminale Épreuve orale sur un sujet tiré au sort par le candidat entre trois sujets  Temps de préparation : 30 minutes Durée de l'épreuve : 15 minutes	* Capacité à repérer, localiser, mobiliser et nommer les différentes parties du corps en lien avec le mouvement dansé  * Capacité à définir avec finesse les qualités du mouvement  * Capacité à relier fonction physiologique et adaptation à l'effort
C -Mettre en jeu des connaissances musicales et des savoirs en matière de rythme corporel	* Avoir une approche sensible des répertoires musicaux et chorégraphiques à travers des époques et des styles  * Développer la relation entre le geste et la musique  * Approfondir sa connaissance de la musique  * Diversifier ses références et sources musicales	* Connaître les grandes périodes de l'histoire et les grands courants de la musique  * Connaître les œuvres musicales majeures reliées à la danse et plus particulièrement à son genre chorégraphique de la Renaissance au XXI <sup>e</sup> siècle  * Connaître les formes musicales, les paramètres du son et les fondamentaux rythmiques  * Savoir identifier musicalement les différents types de danses  * Savoir utiliser les ressources dynamiques et sensibles de différents univers musicaux dans le mouvement dansé.	Évaluation terminale * <b>Première phase</b> (durée 15 minutes environ) 1) <u>Écoute et analyse - première partie : œuvre au programme (coefficient 1)</u> Commentaire d'une œuvre tirée au sort parmi celles proposées annuellement au programme par le ministère chargé de la culture. 2) <u>Mémorisation et transcription corporelle (coefficient 1)</u> sont proposées, à la voix, par un membre du jury. Après l'avoir entendue trois fois, le candidat Reproduit successivement à la voix ou avec percussion corporelle ou instrumentale, puis d'une phrase à dominante rythmique et d'une phrase à dominante mélodique. * <b>Deuxième phase</b> (durée 45 minutes environ dont 30 minutes de préparation) Le candidat tire au sort une lecture rythmique et un extrait d'œuvre parmi un choix de propositions 1) <u>Lecture rythmique et notions musicales élémentaires (coefficient 1)</u> La lecture se fait sur une onomatopée avec percussion corporelle ou instrumentale (au choix du candidat) et peut être suivie de questions sur des notions de solfège élémentaires. 2) <u>Écoute et analyse - deuxième partie : œuvre proposée par le jury (coefficient 1)</u> Identification de l'époque, du style, des caractéristiques puis interprétation dansée d'un court extrait musical proposé par le jury.	*capacité d'analyse d'une œuvre musicale au programme  *capacité à lire un rythme simple, et connaître les bases des termes musicaux  *capacité à transcrire en mouvement un court extrait musical